

Approuvé lors du Conseil Municipal du 2 novembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 à 11H

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois septembre, à onze heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 6

Nombre de conseillers municipaux représentés : 3

Nombre de conseillers absents : 1

Présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MM. FOLLIET Frédéric, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques, DAVID Frédéric,

Excusé(s) : Mme MATTHEY Emmanuelle (pouvoir à Mme BUCHAILLARD) MM. BOULY Laurent (pouvoir à M. LACOSTE) et FERRE Jérémy (pouvoir à M. DAVID)

Absent(s) : M. FIERIMONTE Sébastien

Secrétaires de séance : Mmes Sylvie BUCHAILLARD et Sandrine FARRIS

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

TRAVAUX RENOVATION SALLE POLYVALENTE :

EMPRUNT

Mme Sandrine FARRIS fait un point sur les propositions de financement des banques qui ont été reçues pour une offre de prêt d'un montant de 200 000€ (Banque Populaire, Crédit Agricole Centre Est et Crédit Mutuel). Après examen des offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition du Crédit Mutuel sur une durée de 15 ans, avec échéance trimestrielle, capital constant et taux d'intérêts fixes de 4,30 % . Le conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt.

TRAVAUX

L'auvent est terminé ; la cuisine sera posée à partir du 22 octobre sur deux jours ; un devis a été demandé pour un meuble sous bar en inox ; la plomberie est terminée dans la cuisine et les sanitaires.

Les prochains travaux à partir du 25 septembre sont le placo et ensuite l'intervention de l'électricien. Le bar sera habillé de leds ; L'isolation phonique est conséquente ; L'objectif est qu'aucun tuyau ne soit visible dans la salle polyvalente ; le dernier élément installé sera le plafond suspendu.

Des devis vont être sollicités pour l'acquisition des chaises.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis pour travaux complémentaires de l'entreprise PAULET (Plomberie) pour un montant de 6498,92 € HT soit 7148,81 € TTC (radiateurs).

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis pour travaux complémentaires de l'entreprise JSELEC (Électricité) pour un montant de 4879,00 € HT soit 5854,80 € TTC (bar).

Il faudra prévoir une alarme niveau 4 sécurité.

PROJET INSTALLATION D'UN PHOTOCOPIEUR à l'ECOLE :

Mme Sandrine FARRIS informe l'assemblée que les propositions soumises au conseil municipal lors de sa séance du 01.09.2023 comportaient des erreurs, par conséquent le conseil municipal doit à nouveau délibérer afin de retenir un prestataire. Après présentation et examen des différentes offres, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise VOTRE BUREAU pour la location d'un copieur reconditionné pour une durée de 3 ans pour l'école pour un coût mensuel de 78,33 € HT et autorise M. le Maire à signer le contrat s'y rapportant.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 13 OCTOBRE 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures .

Le Maire,
Patrick LACOSTE

Les Secrétaires de Séance,
Sandrine FARRIS Sylvie BUCHAILLARD